

10 01 2023

Folio n° 8

**Commune de VERNIOZ (Isère)****Registre des délibérations du Conseil municipal et des décisions du Maire****N° 8 - MODIFICATION REGLEMENT SALLE DES FETES  
CHEQUE CAUTION**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 janvier,

Le Conseil municipal de VERNIOZ s'est réuni sur la convocation du 29 décembre, sous la présidence de Jean-Marc REY Maire,

Présents : REUX Monique - IVANES Francis - LACAMBRA Chantal - BARBANÇON Franck - BARROW Daniel  
BAZIN Fanny - Marie-Christine BOURGET - Guy ROUX - BOYER Alain - PICARD Jérémy -.

Excusé : DOUDAINÉ Manuela, ROUX Anne-Marie, MARTINEZ Isabelle -

Pouvoirs : DOUDAINÉ Manuela à Marie-Christine BOURGET, MARTINEZ Isabelle à LACAMBRA Chantal ;  
ROUX Anne-Marie à REUX Monique

Secrétaire : PICARD Jérémy

Nombre de membres :	14	Nombre de votes favorables :	14
Nombre de présents :	11	Nombre d'abstentions :	0

Monsieur le Maire, rappelle la délibération du 02 juin 2022 modifiant les tarifs de la Salle des Fêtes.

Après de nombreuses dégradations sur le dernier semestre 2022,

Monsieur le Maire demande au Conseil d'augmenter le montant de la caution « Bâtiment » de 500€ à 1000€.

Après débat et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal de Vernioz,

- **entérine** le montant de la caution « Bâtiment » à hauteur de **1 000€** pour toutes les locations de la Salle des fêtes Grande, Moyenne ou Petites Salle.
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes décisions, à effectuer toutes démarches nécessaires dans le cadre de la présente délibération. En cas d'empêchement de ce dernier autorise le premier Adjoint et les suivants dans l'ordre du tableau à procéder aux formalités.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,

